

Registre des Délibérations du Conseil Municipal
de la Commune de TREMEOC, pendant l'année 2026.

L'an deux mil vingt-six le six octobre à 19 heures 00

Séance ordinaire du Conseil Municipal de la Commune de Tréméoc

Réuni dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Sonia BORDET, Maire.

Étaient présents à l'ouverture de la séance :

Sonia BORDET, Johny MEUR, Xavier HENNEQUIN, Priscilla DEBRIX LECLERCQ, Catherine ROY, Françoise TRIN, Alexandre COCHARD, Xavier BRETON, Perrine DREZEN, Roseline COURROT, Amandine LE GUELLEC, Vincent FOLENS, Myrddin SCOTET, Pascal CLAISSE, Jean-Luc MICHELET, Solène GUEVEL PATIASHVILI, Marie-Laure LE PEMP
Nathalie LE GOFF arrive à 19h20.

Absent excusé ayant donné procuration :

Stéphane MASZCZYK à Amandine LE GUELLEC

Date de convocation : 2 octobre 2026

Après avoir procédé à l'appel des présents, Madame la Maire constate que le quorum est atteint.
Monsieur Xavier HENNEQUIN est nommé secrétaire de séance.

2026-65/ TARIFS LOCATION DE SALLES

Madame Priscilla DEBRIX LECLERCQ adjointe au maire présente le dossier.

À la suite du travail mené en commission Dynamique du territoire, Culture et Communication, il vous est aujourd'hui proposé de faire évoluer les tarifs de location de la salle communale pour les habitants, les associations et les entreprises extérieures à la commune.

Par ailleurs, il est également proposé de mettre en place une grille tarifaire pour la location de la salle multisports, afin de permettre son utilisation par les habitants de la commune et par des associations ou entreprises extérieures.

Cette réflexion répond également à une volonté de pouvoir donner suite aux sollicitations d'associations extérieures qui souhaitent bénéficier de nos équipements communaux, en leur proposant des conditions de location et des tarifs clairement définis.

L'objectif est donc de valoriser nos équipements communaux, de répondre aux demandes extérieures tout en tenant compte des coûts de fonctionnement et d'entretien supportés par la commune.

Location salle polyvalente (caution 250,00€)		
Durée de location	Habitants de la commune	Associations extérieures et Entreprises
A l'heure (minimum de 2 heures)	15 € / heure	20 € / heure
Après-midi de 14h à 18h	50 €	70 €
Journée de 9h à 18h	100 €	140 €
Soirée de 14h à 01h	150 €	200 €
Week-end du samedi 14h au dimanche 19h	200 €	250 €
Option : location salle multisports (avec la salle communale)	50 €	

Location salle multisports (caution 250,00€)		
Durée de location	Habitants de la commune	Associations extérieures et Entreprises
1 h 00	10 €	15 €
1 h 15	15 €	20 €
1 h 30	15 €	25 €
2 h 00	20 €	30 €
2 h 30	25 €	35 €
3 h 00	30 €	40 €
<i>Ces tarifs concernent notamment la pratique de loisirs telle que tennis, volley-ball...</i>		

Vu la proposition de la commission Dynamique du territoire, Culture et Communication réunie le 22 septembre 2026 ;

Vu l'avis favorable de la commission Administration Générale, Finances et Ressources Humaines réunie le 28 septembre 2026 ;

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,

DECIDE, à l'Unanimité,

De valider les tarifs municipaux ci-dessus.

*Délibération rendue exécutoire
Télétransmise à la Préfecture le 9 octobre 2026
Publiée ou notifiée le 9 octobre 2026*

Pour extrait conforme,
La Maire,
Sonia BORDET

